

(Annexe n°2)

## Élection du Président de l'Université Bordeaux Montaigne

### DÉCLARATION DE CANDIDATURE

**Scrutin du mercredi 5 juin 2024**

☞ Je, soussigné (e) .....

Déclare être candidate (e) à l'élection à la présidence de l'Université Bordeaux Montaigne, qui se déroulera le **mercredi 5 juin 2024**.

La présente candidature doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR) ou déposée au secrétariat de la Direction Générale des services contre accusé de réception à l'adresse suivante :

**Université Bordeaux Montaigne  
Direction Générale des Services  
Bât. Adm - 1<sup>er</sup> étage - bureau Adm 106  
Domaine universitaire  
33607 Pessac**

**Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.**

➤ **La date limite de dépôt des candidatures est fixée au:**

**Mercredi 29 mai 2024 - 12h00.**

(délai de rigueur)

☞ Sont à joindre à l'appui de la candidature un **curriculum vitae** (C.V.) et une **profession de foi**.

➤ Les électeurs (membres en exercice du conseil d'administration) seront destinataires, par voie électronique, du C.V. et de la profession de foi.

➤ Cette dernière sera publiée sur le site internet de l'Université Bordeaux Montaigne.

☞ Préciser si vous souhaitez que votre C.V. soit publié sur le site internet de l'université :

oui.    non.

Fait à ....., le ..../..../.....

**Signature :**